

PAR QUI ?

Une équipe pluridisciplinaire

Mme BERLIOZ Laetitia, psychologue coordinatrice

Mme BAILLY Nadine, cadre supérieur de santé

Mme ANQUETIL Alicia, cadre de santé

Mme L'HERITIER Sylvie, infirmière

Mme TORNICELLI Laetitia, infirmière

Mr TORRES Michel, infirmier

Mme VAN DER MOLINA Isabelle, assistante sociale

Mme MEURISSE Sylvie, secrétaire

Nos bureaux se situent au premier étage du bâtiment du Nivolet, couloir de droite après la cafétéria.

CONTACT

• Pour les questions administratives :

Secrétariat : 04 79 60 31 63

(mardis ; mercredis des semaines paires)

• En ce qui concerne les soins :

Infirmiers : 06 19 77 07 29

(du lundi au vendredi)

En dehors de ces horaires le service de référence reste l'interlocuteur privilégié.

En cas d'urgence vitale, contactez le 15

Contact mail : aft@chs-savoie.fr



AFT

Accueil Familial Thérapeutique



CHS de la Savoie
BP 41126
73011 CHAMBERY CEDEX
04 79 60 30 30
www.chs-savoie.fr

QU'EST-CE QUE L'AFT ?

L'Accueil Familial Thérapeutique est une alternative à l'hospitalisation à temps complet.

Il est dit thérapeutique dans la mesure où il intègre l'hébergement et la continuité des soins.

C'est un espace au sein d'une famille, propice à l'épanouissement du patient, au réinvestissement de son apparence corporelle et des gestes essentiels de la vie quotidienne.

L'AFT a pour objectif de restaurer les capacités d'adaptation, les capacités relationnelles et l'autonomie du patient.

La famille d'accueil participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet thérapeutique qui est défini lors de temps de synthèse entre l'équipe AFT, le patient, les accueillants familiaux et le psychiatre référent.

ROLES ET MISSIONS DE L'EQUIPE DEDIEE

- Evaluation clinique des patients
- Continuité des soins (prise en charge, traitements, visites à domicile)
- Soutien aux patients et aux accueillants familiaux
- Lien avec les familles d'origine et les partenaires extérieurs
- Organisation des temps de synthèses pour l'élaboration du projet thérapeutique

INDICATIONS

- L'Accueil Familial Thérapeutique s'adresse à tout patient qui bénéficie de soins libres au CHS de la Savoie (article 3 de l'Arrêté du 1^{er} octobre 1990)
- Sur prescription médicale du psychiatre référent du CHS de la Savoie à l'aide du formulaire dédié (cortexte), et sur acceptation de l'équipe AFT

QUELLE REMUNERATION ?

La rémunération des familles agréées par le C.H.S de la Savoie, est fixée par journée d'accueil des patients.

Le montant de la rémunération nette par jour est calculé sur la base du SMIC horaire (pour 2019 environ 49€ journalier).

Les modalités d'accueil seront précisées en annexe de votre contrat de travail.



QU'EST-CE QUE

L'ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ?

NOS COORDONNEES :

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE (AFT)

CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE LA SAVOIE
BP 41126
73 011 CHAMBERY CEDEX

☎ : 04 79 60 31 63

e-mail : aft@chs-savoie.fr

C.H.S. DE LA SAVOIE - septembre 2019

Site Internet : <http://www.chs-savoie.fr>

ACCUEILLANT FAMILIAL « THERAPEUTIQUE »

L'accueil familial thérapeutique est un **mode d'hospitalisation** au domicile de l'accueillant, qui assure une **prise en charge singulière**, pour des patients nécessitant un environnement familial.

Les accueillants familiaux participent à la « **restauration des capacités relationnelles et l'autonomie des personnes souffrant de troubles mentaux** » (article 1^{er} – Arrêté du 1^{er} Octobre 1990).

Le suivi des patients prend la forme de visites à domicile, notamment d'entretiens infirmiers réalisés par l'équipe AFT.

Le suivi médical, social, psychologique des patients est réalisé par le service d'origine.

Un projet thérapeutique est écrit pour chaque patient, indiquant ce que l'on attend de l'accueil familial thérapeutique. Une **synthèse annuelle** permet d'élaborer ou de réactualiser ce projet.

Même si l'agrément est donné à une seule personne, il est important que tous les membres du foyer soient en accord avec le projet.

Les familles participent à des **groupes de parole** animés tous les trimestres par un psychologue, ainsi qu'à des temps de formation.

QUI SONT LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ETRE PRISES EN CHARGE EN FAMILLES D'ACCUEIL ?

L'accueil familial thérapeutique ne concerne que les personnes **adultes** suivies de leur plein gré (hospitalisation libre) au Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie.

Ces personnes en **difficulté psychique** doivent avoir un état suffisamment stabilisé pour tirer bénéfice d'une prise en charge thérapeutique dans un milieu familial stable, autre que le leur.



COMMENT DEVIENT-ON FAMILLE D'ACCUEIL ?

Envoyer une lettre de motivation à :



Monsieur le Directeur du
CHS de la Savoie
BP 41126
73011 CHAMBERY CEDEX

Cela permettra l'ouverture d'une procédure d'agrément.

PROCEDURE D'AGREMENT

Plusieurs rencontres seront organisées au C.H.S. et à votre domicile pour :

- répondre à vos questions et préciser vos motivations.

- visiter votre logement, vérifier que toutes les conditions d'accueil sont remplies, conformément au règlement de l'accueil familial thérapeutique.

- constituer votre dossier d'agrément.

Votre candidature sera présentée à l'ensemble de l'équipe dédiée de l'Accueil Familial Thérapeutique qui étudiera votre demande, en vue de sa validation par le directeur.

Lorsque vous serez agréé, un contrat d'accueil en lien avec le projet thérapeutique du patient sera établi.



Le règlement intérieur de l'Accueil Familial Thérapeutique précise les objectifs et modalités des accueils familiaux thérapeutiques.